

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 5 octobre 2018

Le premier radar tronçon opérationnel en Région bruxelloise

Installé sur le Boulevard Léopold III sur une portion située à cheval entre les communes de Schaerbeek et Evere, le premier radar tronçon bruxellois a été officiellement inauguré ce matin par la Secrétaire d'État bruxelloise à la Sécurité routière Bianca Debaets ainsi que par le bourgmestre de Schaerbeek et président de la zone de police, Bernard Clerfayt et le bourgmestre d'Evere Pierre Muylle. L'objectif annoncé est de parvenir, de façon durable, à un meilleur respect de la limitation à 50 km/h, grâce à un système de contrôle considéré comme plus équitable par la plupart des automobilistes. Le Boulevard Léopold III est un axe où des excès de vitesse très importants sont régulièrement enregistrés, certains dépassant de près de 100 km/h la limite maximale autorisée.

Le premier radar tronçon de la Région bruxelloise a donc été implémenté sur le Boulevard Léopold III, sur un tronçon d'une distance de 663 m pour ceux qui rentrent dans la ville et de 813 m pour ceux qui en sortent. Ces portions sont situées entre le Boulevard Général Wahis et le rond-point de l'Avenue des Loisirs. Les usagers de la route sont prévenus de l'existence de la zone de contrôle par des panneaux installés par Bruxelles Mobilité.

« Grâce à la bonne volonté de toutes les parties, nous avons pu avancer très rapidement dans ce dossier pour faire en sorte que ce premier radar tronçon soit opérationnel dès le début de l'automne. C'est un système qui a fait ses preuves ailleurs et là où il a été installé on a constaté un changement de comportement radical des conducteurs, qui respectent davantage les limitations de vitesse. C'est une première ici sur le Boulevard Léopold III mais, très prochainement, nous en installerons d'autres en Région bruxelloise », explique **Bianca Debaets**, Secrétaire d'État bruxelloise à la Sécurité routière.

Bernard Clerfayt, bourgmestre de Schaerbeek et président du collège de la zone de police se réjouit d'accueillir ce nouveau radar sur sa commune : *« Nous avons renforcé le cadre policier en sécurité routière, ce qui a permis de quasi doubler les constats et verbalisations en un an, dont 67% en plus pour la vitesse excessive à titre d'exemple ! La technologie doit venir renforcer cet effort en capacité humaine, un radar tronçon permet le traitement d'un grand nombre d'infractions mais permet surtout de rendre notre commune plus sûre, ce qui est évidemment prioritaire ! »*

« Rouler en ville implique le respect des riverains et des usagers faibles ; je trouve dommage de devoir investir pour contrôler les automobilistes qui n'en tiennent pas compte mais c'est indispensable vu les constats. Donc réjouissons-nous de cet aménagement. », estime pour sa part **Pierre Muylle**, le bourgmestre d'Evere.

« La lutte contre la vitesse excessive est un élément central pour améliorer la sécurité routière », explique le commissaire divisionnaire, **Frédéric Dauphin**, Chef de corps de la police locale de Bruxelles Nord (Schaerbeek, Evere et Saint-Josse-ten-Noode). *« Sur les 9 premiers mois de l'année 2018, la zone de police a organisé 15 opérations avec un radar mobile sur cette voirie. De plus, un radar fixe est installé sur le Boulevard et le LIDAR a été placé une semaine sur le Boulevard en 2018. Au cours de ces opérations, 1.210.800 véhicules sont passés devant les différents radars. 4.868 véhicules ont commis des infractions. Parmi ceux-ci, 2.463 véhicules ont commis un excès de vitesse (zone 50) et 1.035 véhicules ont brulé un feu rouge (flashés par les radars fixes uniquement. La vitesse maximale constatée lors de ces contrôles est de 161 km/h. Nous constatons régulièrement des excès de vitesse à 100 ou 120 km /h, c'est-à-dire la vitesse autorisée sur une autoroute ! A chaque opération radar, nos policiers constataient au moins un excès de vitesse à plus 75 km/h, soit*

25 km/h au-dessus de la limite autorisée. Le nouveau radar-tronçon va donc nous apporter une aide précieuse dans la lutte contre la vitesse excessive. »

Un radar tronçon mesure donc la vitesse moyenne entre deux points de passage et non pas la vitesse à un point fixe. Selon une étude de la VAB, 75% des automobilistes estiment que c'est un système de contrôle plus équitable et qui contribue à une meilleure fluidité du trafic.

Contacts de presse:

- Pierre Migisha, porte-parole Bianca Debaets – pmigisha@gov.brussels – 0475 720 412
- Candy Minnen, chargée de communication Evere – cminnen@evere.brussels – 02 247 62 03
- Marc Weber, chef de cabinet Bernard Clerfayt – aweber@schaerbeek.irisnet.be – 0475 59 70 42
- Cellule communication Zone de police Nord – ZPZ.BruNo.Press@police.belgium.be – 02 249 22 28
- Inge Paemen, Bruxelles Mobilité ipaemen@gob.brussels – 0499 96 63 05